



Le Bellifontain



1. A la Une

Janvier 2023 / Numéro 8



*En 2023, ensemble continuons à faire battre le cœur de Bellefontaine,
Belle et douce année à tous.*

*Meilleurs Vœux
de santé, bonheur et prospérité*

L'équipe municipale

SOMMAIRE

1. A la Une
2. Bellefontaine un peu d'histoire 2^{ème} partie
3. Chandeleur d'ici et d'ailleurs
4. Informations

2. Bellefontaine : Un peu d'histoire 2^{ème} partie

BELLEFONTAINE en 1900 par Mr Emile YVAIN (Instituteur)

La lecture que nous avons le plaisir de vous proposer dans cet exemplaire du Bellefontain est le fruit d'un travail réalisé par René LE MEE et Jean-Claude LABOURET créateurs de la section Mémoire et Patrimoine du Foyer Rural de Bellefontaine.

Il s'agit d'une étude détaillée de notre village qui fût demandée à l'instituteur de Bellefontaine alors qu'il était en exercice en 1899. Cette année-là, le gouvernement avait commandé, via l'inspection académique de Paris, que les instituteurs rédigent une notice sur la localité où ils exerçaient.

Ces documents rassemblés devaient constituer la contribution des « maîtres d'école » de la République à l'exposition universelle qui eut lieu en avril 1900 à Paris.

Voici quelques extraits de l'étude réalisée par Mr Emile YVAIN, instituteur à la « belle époque ».



BELLEFONTAINE est une commune située au centre du canton de Luzarches, arrondissement de Pontoise, département de Seine et Oise, dans la vallée de l'Ysieux ; son territoire est limité par ceux de Luzarches au nord, de Fosses, de Marly la Ville et de Puiseux les Louvres à l'est, de Chatenay en France au sud, et par ceux de Jagny et du Plessis Luzarches à l'ouest.

La population de la commune est de 200 habitants ⁽¹⁾ ; la superficie de son territoire de 753 hectares.

L'altitude est de 61 mètres.

La nature du sol est assez variée : les terrains sont silico calcaires ou silico argileux sur les plateaux, siliceux ou tourbeux dans la vallée.

Le sous-sol est le plus souvent de nature calcaire ; certain lieu-dit du terroir est désigné au cadastre sous le nom de « Four à chaux ».

Le climat est tempéré, humide et brumeux en automne et en hiver. Les fruits de la vigne n'y mûrissent qu'aux pailles.

Le relief est constitué par deux plateaux de 80 mètres d'altitude séparés par un vallon au fond duquel coule l'Ysieux, petit ruisseau qui se jette dans la Thève affluent de l'Oise, à Royaumont.

La commune de Bellefontaine, qui se trouve à 33 kilomètres de Pontoise, 46 de Versailles et 28 de Paris, est desservie par deux lignes du chemin de fer du Nord.

1° la ligne de Paris à Persan Beaumont et Luzarches par Monsoult ; la station de Luzarches la plus rapprochée de Bellefontaine, est à 4 kilomètres.

2° la ligne de Paris à Creil par Chantilly ; la station de Survilliers est à 4 kilomètres 600 ⁽²⁾.

Elle est traversée par le chemin de grande communication N° 16 de Beaumont sur Oise au Mesnil Amelot (Seine et Marne).

(1) 200 habitants en 1891, 200 habitants en 1896 et 195 habitants en 1901.

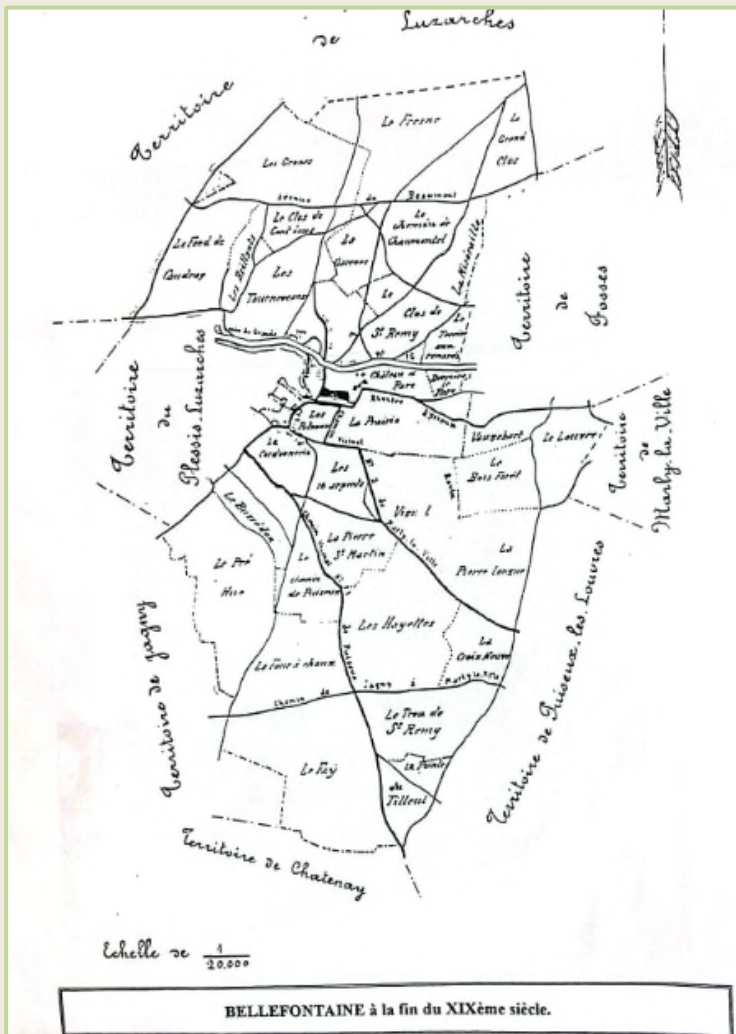
(2) La ligne de Paris à Creil avait été ouverte en 1849, celle de Paris à Luzarches, en 1882.

Gare de SURVILLIERS vers 1890



Gare de LUZARCHES vers 1900





Division du territoire Etat de la propriété

Bellefontaine est une commune agricole dont le territoire de 753 hectares est partagé entre 279 propriétaires.

Dans le pays même, il n'existe que 62 exploitations agricoles ainsi réparties :

40 au-dessous d'un hectare, 13 d'un à 5 hectares, 4 de 5 à 10 hectares, 4 de 10 à 20 hectares, d'une de 70 hectares. Les chiffres montrent le caractère propre de la Vallée, en opposition avec le plateau du Pays de France où les exploitations de 100 hectares et plus, étaient nombreuses dès le VIème siècle (ainsi à Marly-la-Ville, Louvres, Villeron ...).

Le territoire cultivé comprend 725 hectares ainsi répartis : terres labourables 569 hectares, prairies naturelles, herbages et pâturages 74 hectares, vergers 4 hectares, jardins 5 hectares, parcs 11 hectares, bois 62 hectares, enfin 28 hectares sont occupés par les constructions et les chemins.

Productions : Les plaines produisent des céréales : blé, seigle, avoine, des plantes fourragères : luzerne, sainfoin, trèfle, betteraves, des pois, des haricots, des pommes de terre. Dans la vallée se trouvent des cressonnières très importantes, des prairies naturelles bordées de peupliers, et quelques oseraies peu étendues.



Elevage : L'élevage du bétail est insignifiant ; il suffit à peine aux besoins de la localité. Le nombre des vaches à lait est de 25 en moyenne ; celui des veaux à l'engrais de 20 à 25, mais l'élevage de la volaille a plus d'importance. Les chevaux employés aux travaux agricoles, au nombre de 26, proviennent des foires des environs ou de Normandie.

Gibier : Le gibier, assez abondant, comprend la perdrix, le faisan, le lièvre et le lapin. Quelques rares chevreuils échappés de la forêt de Chantilly font parfois des incursions sur la partie septentrionale du territoire.

Oiseaux : Les oiseaux qui trouvent dans les bois et parcs de la commune, un refuge favorable à leur reproduction y sont très nombreux, principalement les passereaux. On remarque les pigeons ramiers, tourterelles, geais, pies, corbeaux, pics, merles, alouettes, bruants, bergeronnettes, fauvettes,

rossignols. Les pies et les corbeaux causent des déprédations considérables dans les champs ensemencés en blé et en pois. Ils découvrent les meules pour les piller, ils pullulent dans la région à cause de la proximité des forêts de Chantilly et de Coye la Forêt où les couvées se trouvent à l'abri de la destruction. Dans la vallée marécageuse on voit la poule d'eau, le vanneau et parfois les canards sauvages qui viennent ravager les cressonnières en hiver.

Animaux nuisibles : Parmi les nuisibles, on peut citer au premier rang le rat de rivière, très commun, puis le rat des champs, la souris, le mulot, le campagnol, le loir, la belette, le putois, en revanche le renard et le sanglier y sont rares.





Industries : Les carrières de pierre à bâtir, fours à chaux, tuileries, briqueteries, poteries, exploités autrefois sur le territoire ont été successivement abandonnés de même que la fabrication de boutons de nacre et de la dentelle de Chantilly. Cependant quelques femmes faisaient encore de la passementerie ⁽³⁾.

(3) Au XVIIIème siècle, nous avons pu noter la présence de deux « potiers de terre », qui furent plus précisément des tuiliers et fabricants de carreaux. Cette activité artisanale disparut au début du XIXème siècle. Même évolution pour l'activité dentellière, florissante au XVIIème siècle dans notre région et qui disparaît au cours du XIXème. En ce qui concerne la passementerie, 4 femmes et 1 homme se déclaraient ouvrier(es) passementier(es) au recensement de 1896.

Commerce : Le commerce ne comprend que les seuls produits agricoles : céréales, pois, haricots, pommes de terre, paille, luzerne, foin, cresson, vendus soit aux Halles de Paris, soit sur le marché de St Denis. Les céréales sont en grande partie écoullées au marché de Beaumont sur Oise. Les cressonnières apparaissent au début du siècle ; elles vont se multiplier rapidement. En 1896, on comptait 9 personnes, exploitants et ouvriers « cressonniers ». On trouve également des épicerie, des cafés, des restaurants.



La suite au
prochain numéro !

3. Chandeleur d'ici et d'ailleurs



La Chandeleur est une tradition dans notre calendrier, cette année c'est le jeudi 2 février c'est-à-dire 40 jours après Noël. C'est une fête catholique qui signifie « Lumière qui se révèle aux nations » en parlant de Jésus qui est présenté au temple (ou Sainte Rencontre). Mais bien avant, cette « fête des Chandelles » était une fête païenne où les paysans portaient des flambeaux et parcouraient les champs en procession, priant la déesse de purifier la terre avant les semailles.

En France, en Belgique et en Suisse Romane, nous faisons des crêpes de forme ronde rappelant les galettes qu'au Vème siècle le pape GELASE 1^{er} distribuait aux pèlerins entrant dans Rome.

Au Luxembourg, pas de crêpes ! Les enfants parcourent les rues avec des lampions allumés espérant qu'on leur donne du lard ou des petits pois (aujourd'hui remplacés par des bonbons c'est bien meilleur !).

Au Mexique, c'est le repas familial autour des TAMALES, on vous donne la recette en dessous.

Aux Etats Unis, c'est le jour de la marmotte. On observe le terrier d'une marmotte, si elle pointe le bout de son nez, on peut dire que l'hiver est bientôt terminé.



Pour faire les meilleures crêpes selon Cyril LIGNAC

250g de farine, 3 cuillères à soupe de sucre en poudre, 3 œufs, 500ml de lait, 1 pincée de sel, 2 cuillères à soupe d'huile végétale neutre. Pour donner du goût à votre pâte à crêpes, vous pouvez ajouter de la fleur d'oranger, de la vanille, du miel ou de la cannelle, ou si vous le souhaitez une bonne dose de rhum vieux mais toujours avec modération.

LES TAMALES MEXICAINES

4 épis de maïs (avec les feuilles), 2 œufs, 1 tomate en cubes, ½ courgette, 1 oignon, 50g de beurre, 10g de sucre, 10 cl de lait (on peut ajouter du poulet ou du porc).

Egrener les épis de maïs, dans une poêle faire suer l'oignon ciselé dans du beurre. Ajouter la tomate, la courgette, le sucre et l'assaisonnement puis laisser compoter quelques minutes. Ajouter le maïs, les œufs mélangés au lait et continuer la cuisson à feu doux. Ranger le mélange sur les feuilles de maïs bien épongées, replier les deux extrémités des feuilles vers l'intérieur, rouler ensuite pour obtenir un petit paquet, puis ficeler.

Cuire à la vapeur environ une heure.

Proverbe à la Chandeleur

« A la Chandeleur, l'hiver se meurt ou prend vigueur »

4. Informations

Cartons « grande taille » Comment les trier ?

Les papiers/cartons représentent aujourd'hui 25 % du total des déchets produits par les Français (353kg par an/habitant) qui recyclent.

Pourquoi les cartons mis à côté du bac ne sont pas toujours ramassés ?

De préférence, les grands cartons bruns doivent être pliés ou découpés pour être mis dans la poubelle des emballages et papiers. Toutefois, le SIGIDURS collecte tout de même quand ils sont déposés et pliés, à côté du bac jaune.

Néanmoins, ils ne seront pas collectés en cas de pluie, car le carton ondulé du fait de son humidité, pose un problème de manipulation aux ripeurs et dans la benne. Il se colle en effet aux autres emballages et, arrivé sur la chaîne de tri, le carton désagrégé ne pourra être récupéré. Il sera donc finalement, incinéré avec les ordures ménagères.

Combien de fois peut-on le recycler ?

Un carton peut être recyclé une dizaine de fois. Au-delà, les fibres sont fragilisées ce qui entraîne un carton de mauvaise qualité.

Quelle seconde vie pour les cartons ?

Une fois transformés, les rouleaux sont utilisés comme matière première dans la fabrication d'essuie-tout, de différents papiers d'emballages de papeterie, d'enveloppes, ou tout simplement de cartons ondulés.

Un geste pour l'environnement !

Grâce au tri et au recyclage de nos cartons, nous faisons chaque jour un geste pour la préservation des ressources naturelles. Sachez par exemple qu'une tonne d'emballages cartonnés recyclés permet d'économiser 2,6 tonnes de bois et la consommation d'eau d'une personne pendant deux mois.

Avant de venir en déchèterie 

FAITES LE PRÉ-TRI DE VOS DÉCHETS



Les apports en déchèterie doivent préalablement être triés par vos soins et facilement identifiables par l'agent de valorisation.



POURQUOI PRÉ-TRIER ? 

Le pré-tri est très important pour limiter les erreurs de dépôts dans les bennes.



Conformément à la réglementation, le Sigidurs poursuit des objectifs de valorisation des déchets en constante augmentation.

SYNDICAT MIXTE DE PRÉVENTION | COLLECTE | TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS & ASSIMILÉS

LA SEMAINE DU



Jardin
DURABLE

DÉCHÈTERIES
**LOUVRES
SARCELLES**

**17 & 18
MARS**

DÉCHÈTERIES
**BOUQUEVAL
GONESSE**

**24 & 25
MARS**

Bien traiter tous les déchets, on a tous à y gagner



Commission de la Communication

Jean-Noël DUCLOS - Célia DELAHAYE- Eric COLLIN - Claude HERVIN
Emilie CAILLER - Danielle DANG - Lucille FORESTIER - Isabelle MEGRET - Cristina PORTELA - Julie THERY - Luc VIGNAUD

Direction de la publication : Monsieur Jean-Noël DUCLOS
Commission de Rédaction : Les Membres du Conseil Municipal

Réalisation et Distribution gratuite - Reproduction interdite - Ne pas jeter sur la voie publique